

VAE Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance (TP IEPE)

Le **titre professionnel d'Intervenant Éducatif Petite Enfance** forme des professionnels qui accompagnent les enfants de la naissance à 6 ans au sein de structures d'accueil, dans une équipe pluriprofessionnelle et en lien avec le projet d'établissement. Il repose sur une posture éducative et éthique, fondée sur l'observation, l'adaptation des pratiques et la prise en compte des besoins individuels de chaque enfant ainsi que des familles. Le professionnel assure les soins du quotidien, favorise le développement global de l'enfant, son autonomie et son bien-être affectif, tout en veillant à sa sécurité physique et émotionnelle. Il participe également à l'élaboration d'activités d'éveil, au soutien à la parentalité et à l'amélioration continue des pratiques au sein de la structure.

Débouchés et évolutions professionnelles :

Le titre professionnel d'Intervenant Éducatif Petite Enfance ouvre principalement l'accès à des postes au sein des structures d'accueil du jeune enfant : crèches, multi-accueils, micro-crèches, haltes-garderies ou encore écoles maternelles dans certains dispositifs. Le professionnel peut exercer comme agent éducatif petite enfance, intervenant en accompagnement éducatif ou référent de groupe selon l'organisation des établissements.

Avec de l'expérience, il peut évoluer vers des fonctions de coordination d'équipe, de référent technique ou accéder à des responsabilités élargies en structure petite enfance.

Il peut également envisager une poursuite de parcours vers des diplômes du secteur social et éducatif, comme l'Éducateur de Jeunes Enfants ou d'autres formations du champ éducatif et social, afin d'accéder à des fonctions d'encadrement ou d'accompagnement éducatif renforcé.

Objectifs

Objectif principal :

Faire reconnaître vos compétences acquises sur le terrain afin d'obtenir le titre professionnel d'Intervenant Éducatif Petite Enfance

Objectifs spécifiques :

- Analyser et formaliser votre parcours professionnel.
- Identifier et valoriser vos compétences au regard du référentiel du TP IEPE.
- Organiser votre travail de rédaction et d'argumentation.
- Maîtriser l'expression écrite et orale pour défendre votre dossier devant le jury.

- Se préparer aux épreuves certifiantes.

Public concerné et pré-requis

Critères de recevabilité

Pour présenter votre dossier devant un jury de certification, vous devez justifier d'une **expérience significative et en lien direct avec le diplôme visé**. Cette expérience peut être acquise sous différents statuts (Salarié, Indépendant, Bénévole, Volontaire, Membre d'une association).

Votre intervenant

Formés à l'accompagnement VAE et experts du référentiel TP IEPE, nos professionnels sont là pour vous préparer dans les meilleures conditions.

Notre démarche

Le parcours d'accompagnement peut s'organiser en collectif et/ou individuel.

Un accompagnement collectif : Le travail en groupe favorise entraide, soutien et dynamique positive tout au long de la démarche. L'accompagnateur et le groupe deviennent médiateurs entre le candidat et sa propre expérience, ils facilitent par l'écoute et le questionnement la reconstitution des expériences et facilitent l'identification des compétences développées.

Des entretiens individuels : Ils sont sécurisants et contribuent à préserver la motivation dans le temps. Ces entretiens permettent de guider le candidat dans l'écriture de son dossier et d'identifier d'éventuels freins dans sa progression.

Un travail intersession encadré : La démarche de validation nécessite un travail personnel important. Fort de nos expériences d'accompagnement en validation, nous proposons une méthodologie d'écriture simple et structurée, basée sur l'organisation chronologique des idées et la réappropriation du vocabulaire professionnel.

La simulation : La démarche pédagogique s'appuie sur une préparation progressive à l'ensemble des épreuves certificatives du titre professionnel, incluant l'accompagnement à l'élaboration du dossier professionnel, des mises en situation pratiques ainsi que la préparation à l'entretien oral final devant le jury, afin de sécuriser le parcours de certification du candidat.

Moyens techniques

Nous proposons plusieurs formules d'accompagnement, afin de personnaliser au mieux chaque parcours. L'Architecte de Parcours se tient à votre disposition pour vous conseiller sur la durée la plus adaptée. Ces formules sont modulables selon vos besoins.

Un parcours d'accompagnement VAE peut débuter à tout moment, selon vos disponibilités.

Nous proposons plusieurs formules flexibles pour répondre à votre situation :

- **Accompagnement complet** : prise en charge de l'ensemble des blocs de compétences.
- **Accompagnement partiel** : destiné aux candidats souhaitant valider seulement un ou quelques blocs de compétences.

☒ À noter : Chaque bloc de compétences est autonome et peut être validé indépendamment des autres.

Nous proposons également différents modes d'organisation :

- 100 % distanciel
- 100 % Présentiel
- Format mixte (alternant distanciel et présentiel)

Livrables

- Dossier de pratiques professionnelles
- Livret d'accueil du candidat

Certification

- **Libellé** : Titre Professionnel Intervenant Educatif Petite Enfance
- **Code RNCP** : **RNCP41849**
- **Nom du certificateur** : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION
- **Date d'enregistrement de la certification** : **15-12-2025**

Evaluation

Retrouvez ci-dessous les étapes clés du processus d'évaluation :

1/ Dossier professionnel (DP)

Le candidat constitue un dossier retraçant ses expériences et les compétences mises en œuvre en situation professionnelle.

2/ Mise en situation professionnelle (épreuve pratique)

Le candidat est évalué sur des situations concrètes représentatives des activités du métier (soins, accompagnement de l'enfant, activités d'éveil, etc.).

3/ Entretien technique avec le jury

Le jury échange avec le candidat sur ses pratiques professionnelles et peut approfondir certains points liés aux compétences du référentiel.

4/ Entretien final avec le jury

Il permet de valider la cohérence globale du parcours, du dossier et des compétences acquises au regard du référentiel du titre.

Décisions possibles du jury :

- **Validation totale** ☒ Obtention du TP IEPE
- **Validation partielle** ☒ Certaines compétences sont validées, et des compléments de formation ou d'expérience sont demandés pour valider l'ensemble du diplôme
- **Non-validation** ☒ Compétences insuffisantes

Pourquoi choisir FORMA SANTÉ ?

INDICATEURS DE SATISFACTION (2026)

- **Nombre de candidats accompagnés** : En cours
- **Taux de satisfaction** : En cours
- **Taux de recommandation** : En cours
- **Taux de validation complet** : En cours
- **Taux de validation partiel** : En cours

FORMATION INITIALE

Durée : La durée du parcours est personnalisée

Tarif : Exemples de parcours moyen : 24h = 1980 € 12h = 1140 € Le tarif évolue en fonction de la durée du parcours.

[Demande de contact](#)

[Demande de devis](#)

[Pré-inscription](#)

Dernière modification le 26 mai 2026 à 14h35

FORMASANTÉ
50 rue Tudelle - 45100 ORLEANS
02 38 56 01 01
contact@formasante.fr